

Compte-rendu de la réunion CTR du 26 mars 2021

Lieu : IMS

Horaires : 18-20h

Introduction du Président de la CTR qui remercie tous les présents à la réunion de ce jour.
Présentation des présents ainsi que des 11 personnes suivant la réunion en visioconférence.
Annonce par le président de la CTR des 5 points inscrits à l'ordre du jour.

I) Actions menées par la CTR depuis le début de l'année

Il s'agit des actions suivantes :

- stage initial MF1 sur 3 week-ends avec 3 candidats ;
- stage final et examen MF1 en janvier avec 4 candidats, 3 succès ;
- examen de guide de palanquée en janvier chez Plongée Passion avec 6 candidats, 5 réussites ;
- Examen d'initiateur en février au CSMM avec 4 candidats, 4 réussites ;
- Examen d'initiateur en février au CSCP avec 2 candidats, 2 réussites ;

II) Organisation interne de la CTR

Le président a présenté les différentes actions et responsabilités incombant à la CTR et les a associées à un responsable. Vous pouvez vous référer au tableau de répartition annexé au présent compte-rendu.

S'en est suivi une discussion pour nommer les différents référents de la CTR. Le président a précisé le rôle des référents. Il s'agit d'assurer avec le collègue la mise en place d'une banque de sujet pour les examens organisés par la CTR, d'organiser une réunion annuelle afin de rendre compte des actions menées, d'être un interlocuteur privilégié avec les licenciés, et de gérer tout l'aspect technique de leur portefeuille à l'exclusion des tâches administratives.

Par ailleurs, le président a souhaité que les référents initiateurs, guide de palanquée, MF1 et MF2 soient, si possible, des membres du collège.

A l'issue de la discussion, il en a résulté les nominations des référents suivantes :

- Guide de palanquée : Denis Villemain
- Initiateur : Sophie Naullet
- MF1 : Patrick Blanc et Vincent Naullet
- MF2 : Fabien Pabiot et Gaëlle Blanc
- Plongée mélange : Didier Maride, Vincent Naullet et Fabrice Palka
- Référents recycleur : Nicolas Prieur et Didier Maride
- TIV : Denis Vassort et Dominique Pujar
- Handisub : Laurence Pires et Olivier Guin
- Secourisme et prévention des accidents : Philippe Simon et Fanny Pabiot
- Visioconférence : Nicolas Prieur
- Webmaster : Johann Mora et Philippe Loaec.

III) Planning de la CTR 2021

Le président de la CTR a rappelé que le calendrier de la CTR est disponible sur son site internet et l'a présenté. Vincent Nollet a demandé d'ajouter une colonne sur le calendrier en face des stages pour préciser le responsable du stage.

Les examens prévus sont les suivants :

- Avril :
 - Un examen guide de palanquée. Le calendrier ne fait état que des examens de GP qui dépendent de la CTR et non de la formation qui dépend directement des clubs de plongée. Les plongeurs de Guyane ont demandé s'il était possible que la CTR organise des journées de formation GP. Après discussion il a été décidé que la CTR peut organiser de telles journées de formation, mais uniquement à la suite d'une demande expresse des clubs guyanais et en cas de manque de moniteurs compte tenu de la répartition des compétences examens/formation qui vient d'être rappelée
 - Un stage initial initiateur chez Marin Plongée les 11 et 12
- Mai : un stage final et un examen MF1
- Juin : un examen guide de palanquée chez Deep Turtle les 11, 12 et 13
- Août : un examen initiateur chez le CSMM le 14 août
- Septembre : un stage initial mi-septembre, pour des plongeurs guyanais et tous les plongeurs niveau 4 qui souhaitent se lancer dans le monitorat. Il sera organisé en Martinique. Les clubs guyanais contactent la CTR ultérieurement pour fixer les dates
- Décembre : un stage final et un examen final MF1
- Rappelons qu'une journée péda est proposée une fois par mois à tous les stagiaires MF1 tout au long de l'année.

Un stage initial TIV est également prévu. Sa date sera fixée ultérieurement mais il aura lieu soit avant les grandes vacances, soit juste après la rentrée. Compte tenu du nombre de recyclages TIV nécessaires cette année, la priorité est donnée au recyclage et non aux formations TIV qui auront lieu en 2022.

Par ailleurs, en absence de besoins, il n'est pas prévu de formation ANTEOR cette année. Les plongeurs guyanais ont fait part de leurs besoins en la matière et ont indiqué qu'ils reviendraient vers la CTR une fois qu'ils seront clairement définis. Il leur a été rappelé que si un plongeur ANTEOR était en Guyane la formation pouvait se faire sur le territoire guyanais.

IV) Intervention du collège des instructeurs

Introduction du délégué du collège, Vincent NAULLET. Il a précisé que la mission du collège est de fournir des ressources pour les examens régionaux et de produire les sujets. À ce titre, le collège s'est engagé à mettre en ligne les corrigés et annales des années précédentes.

S'en est suivi une présentation sur les formations par visioconférence par Nicolas Prieur. Il s'agit d'un retour d'expérience sur les formations par visioconférence menées à Deep Turtle, soit une trentaine de formation à distance en 7 ans et une trentaine supplémentaire depuis 1 an en raison de la crise sanitaire. Il a été fait état des techniques, avantages et difficultés de ces formations.

La prochaine étape consistera en une proposition d'outils, d'organisation et de mise en situation en vue de permettre une généralisation de la visioconférence.

Après discussion il a été précisé que la visioconférence ne pouvait s'envisager pour les stages initiaux et finaux pour lesquels le présentiel est indispensable. En revanche, cela semble bien adapté pour le théorique et donc les journées pédagogiques.

V) Questions diverses

Aucune question

Fin de réunion.

LE SECRETAIRE
Thibault GRONDIN



LE PRESIDENT,
Georges ORTOLE

